

**PROGRAMME DE SCIENCES BIOMÉDICALES
BOURSES DE MAÎTRISE ET BOURSES DE DOCTORAT 2020-2021**

Le programme de Sciences biomédicales offre des bourses de maîtrise et des bourses de doctorat afin d'assurer les meilleures conditions possibles d'encadrement tant sur le plan académique que financier.

Ces bourses s'adressent aux étudiants inscrits en rédaction ou à temps plein au trimestre d'automne 2020 en Sciences biomédicales.

Votre demande pour la bourse doit comprendre en ordre:

1. **Formulaire dûment rempli**
2. **Photocopie de tous les relevés de notes universitaires**
3. **Plan global d'études**
4. **C.V.**

Veillez assembler tous ces documents en **un seul fichier PDF** identifié ainsi : **NomPrénom_ScBiom.pdf**. L'objet de votre courriel doit également être nommé de cette façon.

Date limite : 16 octobre 2020, 16h00

Votre demande doit être envoyée au représentant de votre centre sauf pour les candidats des options : *Audiologie, Orthophonie et Sciences psychiatriques* qui doivent la faire parvenir à leur responsable d'option. Si votre centre de recherche n'est pas mentionné, vous devez déposer votre demande à bourses-biomedicales@med.umontreal.ca

CENTRES :

CHUM	Mme Joanne Auclair pour Dre Pierrette Gaudreau Bureau des affaires étudiantes du CRCHUM Joanne.auclair.chum@ssss.gouv.qc.ca
Hôpital du Sacré-Coeur	Dr Guy Rousseau guy.rousseau@umontreal.ca
Hôpital Sainte-Justine	Mme Marianne Arteau pour Dr Christian Beauséjour marianne.arteau@recherche-ste-justine.qc.ca
Institut de cardiologie	Dr Bruce Allen bruce.g.allen@umontreal.ca
Maisonnette-Rosemont	Dre Nathalie Labrecque nathalie.labrecque@umontreal.ca

OPTIONS :

Audiologie et Orthophonie	Dre Boutheina Jemel boutheina.jemel@umontreal.ca
Sciences psychiatriques	Dr Stéphane Potvin codes-psychiatrie@umontreal.ca
Conseil génétique	Virginie Poisson virginie.poisson.hsj@ssss.gouv.qc.ca Julia Barone julia.barone.hsj@ssss.gouv.qc.ca

AUTRE : bourses-biomedicales@med.umontreal.ca

Université de Montréal
Faculté de Médecine
Sciences Biomédicales
Bourses 2020-2021

Le programme des études supérieures en sciences biomédicales dispose d'un montant de financement provenant des ESP afin d'assurer par des biais des bourses le **soutien financier intégré** des étudiants aux cycles supérieurs. Les bourses seront distribuées au prorata par rapport au **nombre de demandes reçues** par centre ou option. Chaque centre/option a la responsabilité d'attribuer ces bourses selon les modalités suivantes :

- 1) Trois catégories de bourses seront offertes à la maîtrise et au doctorat:
 - **Bourse de de recrutement** : Bourse octroyée à un étudiant nouvellement admis dans un programme d'études et qui présente un profil prometteur.
 - **Bourse d'excellence** : Les bourses d'excellence visent à reconnaître la performance académique et peuvent être octroyées à n'importe quel moment du parcours des étudiants durant leur inscription aux cycles supérieurs.
Différents critères peuvent être utilisés pour déterminer l'excellence académique comme la moyenne générale, les publications scientifiques, la participation à des activités de rayonnement, etc.
 - **Bourse de soutien financier** : Ces bourses permettent de soutenir temporairement les étudiants qui se retrouvent dans une situation financière difficile qui risque de nuire à la poursuite de leurs études.
- 2) Chaque centre attribue les bourses en suivant un mode d'évaluation qui respecte les critères et la pondération utilisées par les organismes subventionnaires, en prenant en considération la catégorie de la bourse et les justifications.
- 3) Chaque comité d'évaluation sera composé d'au moins 3 professeurs/chercheurs qualifiés.
- 4) Un montant fixe de 4000\$ sera alloué à chaque bourse.
- 5) Chaque centre devra fournir une liste complète de toutes les demandes reçues et les bourses accordées en remplissant le gabarit ci-joint.